

tre de l'Industrie (M. Drury) de parler au ministre des Finances (M. Sharp), je suggère au premier ministre de parler au ministre des Finances. Les personnes âgées du Canada attendent toujours. Le gouvernement s'en préoccupe-t-il? Je prétends que non, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il n'y a que quatre ministres à la Chambre actuellement.

L'hon. M. Monteith: Puis, il y a d'autres articles comme la taxe de vente sur les médicaments. Nous avons promis de la faire disparaître. L'année dernière, l'ancien ministre des Finances a déclaré qu'il ne faisait rien à ce sujet parce que le comité spécial des aliments et drogues examinait la situation. Cette année, le ministre actuel déclare que le comité l'étudie toujours mais que, s'il recommande l'abolition de la taxe, le gouvernement agira. Je n'ai jamais entendu pareille sottise, monsieur l'Orateur. Demander au comité de faire une recommandation et lui dire d'avance ce qui en résultera. Nous aimerions que le ministre suive la même ligne de conduite au sujet du programme du Conseil économique visant à augmenter la productivité.

Le budget renferme quelques mesures temporaires. Certains changements visent les allocations du coût en capital, mais cela ne veut pas dire grand-chose dans l'ensemble de la situation. Ils ne serviront qu'à frustrer et à rendre immensément confus les projets des petits hommes d'affaires. Je sais de quoi je parle, car j'ai travaillé comme vérificateur pour ce genre de clients pendant nombre d'années.

Ils joueront également au désavantage des agriculteurs. Et pourtant, dans l'ensemble, ils modifieront fort peu la direction de l'économie. Les changements relatifs à l'allocation du coût en capital ne toucheront pas les projets d'expansion de plusieurs compagnies importantes. Mentionnons la *Steel Company of Canada*, *General Motors*, et *MacMillan Bloedel & Powell River*. Ces sociétés ne laisseront pas les changements relatifs à la dépréciation modifier leurs projets pour l'avenir. Toute réduction ne fera que retarder encore plus le jour où les demandes du consommateur pourront être satisfaites.

Les modifications relatives à l'impôt sur le revenu signifient des impôts plus élevés pour nombre de Canadiens, probablement la meilleure preuve que le gouvernement ne tentera pas d'obtenir cette année, la majorité qu'il désire. L'an dernier, on ne pouvait s'y tromper—les impôts baissaient, les élections s'en venaient. Puis le Régime de pensions du Canada est entré en vigueur et a annulé la différence. Maintenant, les taxes augmentent—donc pas d'élections.

A mes yeux, les modifications apportées à l'impôt sur le revenu n'ont aucun sens. Elles aideront au ministre à financer ses dépenses, mais les sommes qu'elles représentent ne changeront guère la situation. Ceux qui en retireront de faibles avantages dépenseront les quelques cents supplémentaires qu'ils toucheront chaque semaine, et ce sera tout. Ceux qui gagnent \$25,000 et plus n'hésiteront pas à se procurer une nouvelle voiture, ou toute autre chose qui les intéresse, même s'ils doivent leur en coûter \$580 de plus en taxe. En fait, chez les gens de cette catégorie, cette somme de \$580 pourrait fort bien représenter des épargnes qui auraient pu être investies dans quelque entreprise canadienne prometteuse. Une personne mariée ayant deux enfants et dont le revenu est de \$10,000 par an, versera quelque chose comme \$119 de plus en impôt, ce qui n'aura vraiment aucun effet sur l'inflation, mais pourquoi les salariés qui touchent \$5,000 et plus sont-ils obligés de payer davantage?

Il n'y a qu'une façon de régler le problème de l'inflation; augmenter la production afin de répondre à la demande de l'étranger. Monsieur l'Orateur, si vraiment vous voulez mettre à l'épreuve les gens de bonne volonté, décourager les audacieux et effrayer les faibles, vous devriez essayer d'appliquer la taxe remboursable instaurée par le ministre sur les bénéfices en espèces. Ce n'est pas ce que l'on peut croire; on peut la prendre pour ce qu'elle n'est pas. Je présume que le ministre avait lu Abe Lincoln, lorsqu'il a pensé à cette mesure et que c'est ce qui l'a incité à l'adopter. Lincoln a dit:

Le très grand génie dédaigne le sentier battu.
Il recherche les régions jusque-là inexplorées.

Encore une fois, monsieur l'Orateur, nous voyons la bureaucratie à l'œuvre. Le gouvernement estime qu'il doit décider ce qui est bon pour l'entreprise, au lieu de laisser l'entreprise prendre elle-même ses décisions. Ce n'est pas mon avis.

Examinons seulement cet impôt remboursable de 5 p. 100. Qu'est-ce que ce truc signifie? Je prétends qu'il est inutile, peu pratique, injuste et qu'il est peu probable qu'il donne les résultats désirés. Ce n'est rien de plus qu'un prêt obligatoire au gouvernement, afin de permettre à celui-ci d'emprunter à 5 p. 100, soit à un taux inférieur au taux courant.

• (12.10 p.m.)

L'inflation est censée se faire sentir encore cette année et, par conséquent, l'impôt est donc une confiscation partielle du capital de l'entreprise qui sera remboursé lorsque la valeur du dollar aura baissé. Elle grèvera les sociétés qui n'ont aucun programme d'immobilisations, et on peut même douter qu'elle